

Avis de constitution

SOCIETE « BÂTI-ETANCHE-PLUS » en abrégé « B.E.P »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR PETRO
IVOIRE EN FACE DE L'EGLISE ST AMBROISE DU JUBILE AU
LOT 29 ILOT 11, Lot 29, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BÂTI-ETANCHE-PLUS » en abrégé
« B.E.P »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- BTP
 - TRAVAUX DE BÂTIMENTS (ETANCHEITE, CHARPENTERIE, PEINTURE, MACONNERIE, PLAFONNAGE, PLOMBERIE, ELECTRICITE)
 - ACTIVITES DIVERSES
- Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 500,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CARREFOUR PETRO

IVOIRE EN FACE DE L'EGLISE ST AMBROISE DU JUBILE AU
LOT 29 ILOT 11, Lot 29, Ilot 11

Dirigeant(s) M BANDAMA KONAN-KAN VICTOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07779 du 06/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47599/GTCA/RC/2025 du 06/08/2025

